Publié le 7 février 2013

Puy-en-Velay : Croisade contre l’habitat insalubre

Avec la Seml du Velay, la municipalité du Puy-en-Velay a lancé un véritable plan de bataille pour éradiquer l’habitat insalubre dans des ilots dégradés de la vieille ville. Le PNRQAD vient aujourd’hui donner un nouvel élan à cette stratégie dont l’objectif est aussi d’attirer de nouveaux habitants et de redonner vie à certains quartiers.

Candidate au Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) en juillet 2009, la ville du Puy-en-Velay a été retenue comme ville pilote pour la rénovation de certains quartiers anciens. Une aubaine pour la capitale du Pays du Velay qui peut ainsi redonner une dynamique à un travail de lutte contre l'habitat insalubre qu'elle mène depuis plusieurs décennies avec la Seml du Velay. Parmi les chantiers d'envergure : la réhabilitation de l'îlot Boucher de Perthes, ou encore du site de l'ancien Pensionnat Notre-Dame-de-France dans le quartier Titaud.

« Il s'agit pour ce dernier de requalifier le site de cet ancien établissement scolaire en friche, de près de 2 hectares, et de traiter des ilots dégradés voisins, pour faire de ce secteur un nouveau lieu de développement de la ville », explique Jérôme Allemand, directeur de la Seml du Velay. Le projet consiste à désenclaver le périmètre par la création d'une nouvelle voirie, et d'une offre nouvelle d'habitat « qui correspond aux aspirations modernes des ménages, notamment en termes de typologie de logement en centre-ville, avec des appartements de type T4 ou T5, capables d'accueillir des familles ».

Eradiquer les poches d'insalubrité

« La commune avait déjà engagé plusieurs actions de réhabilitation du patrimoine privé au travers de plusieurs Opah », poursuit Jérôme Allemand. Une opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (l'Opah-RU) avait ainsi été menée de 2004 à 2009 dans la vielle ville par la Seml du Velay, en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Un inventaire de l'habitat indigne avait permis de mettre en évidence des secteurs de concentration d'habitats dégradés et en ruines, et avait été suivi d'une opération de Résorption de l'habitat insalubre (RHI). « Plus de 200 logements ont alors bénéficié de travaux de réhabilitation importants », précise le directeur de la Seml du Velay.

La collectivité et ses partenaires sont aujourd'hui plus que jamais décidés de poursuivre ce travail et de se donner les moyens pour éradiquer les poches d'insalubrité dans le centre-ville, « sources potentielles de dangers pour les habitants et le patrimoine environnant ». Signée en février 2012 entre la municipalité, l'Anru et l'Anah, la convention d'élaboration du PNRQAD, complétée par une nouvelle l'Opah-RU sur un périmètre plus large, représente une opportunité déterminante pour la Ville. L'enveloppe financière globale s'élève 14,7 M€. Le prix à payer pour donner une nouvelle jeunesse à la vieille ville.